

## Edito

Chères administrées,  
Chers administrés,



En ces premiers jours de l'année, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, et d'épanouissement. Que 2020 soit bien remplie et qu'elle vous réserve le meilleur.

Voici une année que notre commune nouvelle fonctionne. Si le bilan est aujourd'hui positif, il y faut associer l'ensemble des élus qui ont fourni un travail sérieux et régulier, mais aussi les agents communaux techniques et administratifs qui agissent au quotidien pour mieux vous servir.

Les engagements pris dans la charte ont été tenus. Les résultats des budgets démontrent que des économies de fonctionnement ont été réalisées, et que les achats sont raisonnés. Le lissage de la fiscalité communale est progressif, sur 12 ans. Les projets initiés par les communes déléguées ont abouti ou sont en passe de l'être. Les initiatives municipales sont nombreuses pour créer des occasions de rencontre afin de consolider l'identité de Valromey-sur-Séran. Tout cela participe à la mise en place d'une commune dynamique, attractive et solidaire.

Sur ce premier trimestre, la mise en conformité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) va être un dossier majeur. Cela pour garantir la sécurité de nos hameaux mais aussi pour, faire le lien avec les obligations en matière d'urbanisme. L'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme devra être engagée sur cette année 2020.

Je vous encourage à venir participer le 11 janvier prochain aux vœux de la municipalité. Occasion de rendre compte des actions de l'année écoulée mais aussi de partager ensemble, un moment chaleureux. Je vous renouvelle mes meilleurs vœux, très belle année à tous !

Pauline Godet  
Maire de Valromey-sur-Séran

## Le dossier (page 3)



## Les aînés à l'honneur

Le soleil était au rendez-vous pour ce repas des aînés servi successivement dans chacune des quatre communes déléguées de Valromey-sur-Séran, auquel plus de deux cents d'entre eux avaient répondu présent. Ils n'étaient pas moins de 102 à s'être retrouvés à Belmont, 56 à Vieu, 40 à Sutrieu et 37 à Lompnieu, entourant leurs doyens du jour, Michèle et Marcel, Josette et André, Suzanne et Jacques, Arlette et Louis (voir photos).

Pour la circonstance, le chef E. Oliver du restaurant Le Vieux Tilleul s'était surpassé pour régaler ses convives d'un jour, pour lesquels (commune nouvelle oblige) il avait mitonné les mêmes petits plats. Après la bienvenue souhaitée par Pauline Godet, nos aînés, aux petits soins, virent s'empresser autour d'eux la souriante équipe de la commission sociale.

Entre ballotine de foie gras, quasi de veau braisé Gesler et fondant au cassis, ils ne perdirent pas une minute pour se remémorer le bon vieux temps et sourire à la vie.

La présentation par Jean-François Martine d'un diaporama retraçant l'histoire du petit train du Valromey leur rappela un passé déjà lointain, quand Artemare, Vieu, Fitignieu, Sutrieu, Lompnieu et Ruffieu se donnaient des airs de métropole (voir page intérieure).

C'est sur les notes de chansons des sixties que s'acheva cette après-midi, dont toutes et tous ne purent que regretter qu'elle fût si vite passée.



M<sup>me</sup> Desjardin et M. Michaud  
(Belmont-Luthézieu)



M<sup>me</sup> Chapellat et M. Poyet  
(Sutrieu)



M<sup>me</sup> Bolliet et M. Soyer  
(Vieu)



M<sup>me</sup> Prémillieu et M. Pochet  
(Lompnieu)



## Mairie principale

| Horaires ouverture au public |        |         |          |
|------------------------------|--------|---------|----------|
| LUNDI                        | MARDI  | JEUDI   | VENDREDI |
| 8h-12h                       | 9h-12h | 8h-12h  | 9h-12h   |
| 13h-18h                      | FERME  | 13h-17h | FERME    |

1 place de la Mairie - Belmont -  
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Tél : 04 79 87 33 57

Courriel : [mairie@valromey-sur-seran.fr](mailto:mairie@valromey-sur-seran.fr)

Site internet : [www.valromeysurseran.fr](http://www.valromeysurseran.fr)

### Mairies déléguées - Permanences ou sur rendez-vous

Lompnieu : jeudi 9h-12h

Sutrieu : lundi 9h-12h

Vieu : jeudi 9h-12h



Deux des quatre projets présentés entrent dans le cadre du budget participatif et sont retenus par la commission. Leurs objets sont proches, tant dans leur

objectif que leur localisation. Ils concernent la remise en état et l'amélioration de deux portions de chemin se situant sur une partie du trajet du GRP Ouest Balcon du Valromey, qui traverse du Sud au Nord Valromey-sur-Séran.

Lompnieu : *le chemin botanique Picollier*, créé entre 1999 et 2000, entre 800 – 1000 m

Sutrieu : *le chemin des écoliers*, aménagé par les élèves de l'école primaire en 1989-1990, entre 800 – 1000 m

Lors d'une réunion avec les porteurs de projet, il a été demandé de réfléchir à la possibilité d'inclure la portion située entre les deux projets afin d'établir la jonction. Lorsque les dossiers seront complétés, ils seront soumis à l'approbation du conseil municipal. L'idée a également été avancée de doter la commune de Valromey-sur-Séran d'un chemin de randonnée agréable du Nord au Sud... A suivre.

## illiwap : l'actualité de la commune sur votre smartphone



Depuis septembre 2019, 114 personnes sont abonnées à la station de la commune ! C'est un succès !

Pour information : La mairie s'est équipée d'une application smartphone lui permettant de communiquer avec ses citoyens en moins de 2 minutes ! 100 % gratuite, illiwap vous permet de recevoir des messages d'information sur votre téléphone.

En 4 mois, c'est plus d'une vingtaine de messages qui ont été diffusés (événements associatifs, municipaux, actualités, alertes météorologiques...)

Pour rejoindre la communauté illiwap de Valromey-sur-Séran, il vous suffit de télécharger l'application gratuitement via les boutiques en ligne : Google play (Android) ou Apple store (Iphone).



COMMUNES DÉLÉGUÉES

- Belmont-Luthézieu
- Lompnieu
- Sutrieu
- Vieu

## Des nouvelles du site internet

Depuis l'ouverture du nouveau site internet, vous êtes nombreux à le parcourir régulièrement.

- Plus de 1050 utilisateurs sont venus sur le site avec une durée moyenne de 2 min 39 s,
- Plus de 4521 pages ont été ouvertes,
- Les pages les plus visitées sont :
  - la page d'accueil,
  - les démarches administratives,
  - les compte-rendus du conseil municipal,
  - la location des salles.

**Ayez le réflexe :**

**[www.valromey-sur-seran.fr](http://www.valromey-sur-seran.fr)**

## Atelier photos

Dans le cadre du prochain événement fédérateur 2020, de fin janvier au début d'été 2020, un atelier photo pour les enfants de 8 à 15 ans est organisé sur le thème de la forêt.

**Si vous êtes intéressés pour participer, contactez Evelynne Bron**

avant le 20 janvier 2020.

Par mail : [evelynebron74@gmail.com](mailto:evelynebron74@gmail.com)

Par téléphone : 06 25 08 58 42



### Pour rappel :

Notre commune est desservie par la fibre optique Li@in pour l'accès au Très Haut Débit, gage d'attractivité et de dynamisme de notre territoire.

N'hésitez pas à tester l'éligibilité de votre habitation sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)



# LE DOSSIER

## Les élections municipales

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 à 18 heures. Le dépouillement est public.



**Attention ! Les bureaux de vote sont maintenus dans les communes déléguées.**

### Quel mode de scrutin dans les communes de plus de 1000 habitants ?

Depuis la loi du 17 mai 2013, le **scrutin de liste**, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Pour être valable, le bulletin de vote doit comporter la liste complète, sans rature, et sans modification de l'ordre de présentation.

Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir.

### Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Vous pouvez vous inscrire sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), ou directement à la mairie. Il vous faudra dans les deux cas vous munir d'un justificatif de domicile et d'identité.

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur ce même site, rubrique "interroger sa situation électorale".



### Les élus de Valromey-sur-Séran

Lors du premier renouvellement suivant la création d'une commune nouvelle, l'article L. 2113-8 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal comporte un nombre de membres égal à celui prévu pour une commune appartenant à la strate démographique immédiatement supérieure.

L'équipe municipale sera constituée de **19 élus** (au lieu de 15) représentant les communes déléguées. La durée du mandat est de 6 ans.

**La parité hommes - femmes** devra être strictement respectée (voir encart ci-dessous).

Élections municipales : les règles de la parité

**LISTE ÉLECTORALE**

Dans les communes de 1 000 habitants et plus :

- les listes des candidats doivent être paritaires en respectant l'alternance femme/homme
- au sein du conseil municipal la parité s'applique aussi à l'élection des adjoints

**CONSEIL MUNICIPAL**

[vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) | Paris 2019

### Et pour l'intercommunalité, parmi les 19 élus...

- **2 siègeront à la Communauté de communes de Bugey-Sud**. Ils seront élus au suffrage direct, leurs noms seront mentionnés sur les bulletins de vote.

- **6 siègeront au SIVOM du Valromey**, ils seront désignés par les élus après installation du conseil municipal.



# INFORMATIONS COMMUNALES

## DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

La réglementation en matière de prévention et de couverture du risque incendie a beaucoup évolué ces dernières années. En effet, la défense extérieure contre l'incendie (DECI) n'est plus définie à partir de prescriptions nationales, mais repose sur l'élaboration par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de règlements départementaux arrêtés par les préfets.

Les communes doivent s'assurer que les points d'eau incendie présents sur le territoire couvrent le risque à défendre et respectent les nouvelles réglementations. La commune a confié cette mission à un bureau d'étude (Profils Etudes) afin de réaliser ce travail :

- Caractériser les risques à défendre : quels bâtiments ? quelle surface ? quels usages ?
- Définir en fonction de ces risques, la quantité, la qualité, et l'implantation des points d'eau incendie ainsi que leurs ressources.

Il faut noter que ce travail est en lien direct avec l'urbanisme. En effet, les autorisations d'urbanisme ne sont plus accordées si la DECI n'est pas correctement assurée. L'état des lieux et les travaux à prévoir pour la mise aux normes vous seront présentés prochainement. Le travail du bureau d'étude devrait durer environ 3 mois.



## Une jolie esplanade rue de Thurignin à Belmont

L'ancienne déchetterie de Parquet a vécu. En lieu et place, une jolie esplanade engazonnée, sertie de belles pierres du Valromey a été créée.

Objectifs : mise en valeur du secteur, sécurité et prévention des dépôts sauvages.



Les travaux de remblayage et d'aménagement ont été réalisés en octobre par les employés communaux. Le résultat est très réussi, bravo à eux. Une aire de parking de plusieurs places est matérialisée ; une table et des

bancs seront installés prochainement, permettant aux promeneurs de faire une halte avec vue sur le Grand-Colombier et les montagnes alentour.

## Le déneigement

Afin de mieux répondre aux besoins des administrés, la commune, pour un même niveau d'exigence de qualité sur l'ensemble de la commune nouvelle a été découpée en plusieurs tournées.

L'entreprise AGRI-DEFI interviendra dans les hameaux de Sutrieu (Charancin, Saint-Maurice) et de Belmont (Bioléaz et Neyrieu).

L'entreprise GROS interviendra dans les communes déléguées de Lompnieu et Sutrieu (hormis Charancin et Saint-Maurice).

Une convention de trois ans a été signée avec les prestataires.

Les autres voies seront déneigées par nos employés municipaux.

## Vitraux des églises

Par suite des dégradations provoquées par la grêle, les vitraux des églises de Lompnieu et de Sutrieu ont été réparés sur place par une artiste professionnelle de l'Atelier FAUCHER à Lyon qui a, ensuite, inspecté ceux des autres églises.

A Vieu, des vérifications sont en cours pour décider de l'urgence d'une réparation.

A Belmont, les panneaux sont un peu déformés mais les verres sont en très bon état. Il faut surveiller la qualité de l'étanchéité des joints qui, en cas de défection, déterminera la nécessité d'une intervention.

Un vitrail peut résister une centaine d'années avant d'être démonté pour une révision.

La municipalité remercie l'association Sites et Monuments pour sa contribution au profit du patrimoine.



Sutrieu



Belmont

## La voirie

Les trois projets validés par la commission voirie de la Communauté de Communes de Bugey Sud ont été réceptionnés.

Pour rappel, il s'agissait du projet de Vogland, de la voie communale "Chemin du Bovar" à Champdossin et du chemin de Saint Maurice à Fitignieu.

Comme chaque année, la commission travaux a soumis huit projets de réfection de voiries pour 2020 à la Communauté de Communes de Bugey-Sud. Les deux premiers projets sont situés sur les communes déléguées de Lompnieu et Vieu. La décision sera prise par la commission voirie qui se réunira en mars 2020.

Les commissions travaux et bâtiments continuent leur travail en faveur de la rénovation du petit patrimoine. Sur 2020, dans chaque commune déléguée, un bac ou un four sera rénové.



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Initiatives de la commission sociale

- Une sortie à l'Observatoire de la Lèbe le 21 septembre 2019, pour un après-midi divertissant et éducatif. Une quarantaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans, pris en charge par les membres de la commission, ont découvert le planétarium et participé à l'observation du soleil. Un goûter champêtre a été proposé à l'issue de cette échappée dans la nature.

- La fête d'Halloween, initiée à Belmont, ouverte à tous les enfants présents sur la commune le 31 octobre 2019, a rassemblé une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Nous remercions Jean-François Martine, adjoint de la commune pour la réalisation du labyrinthe fantastique, ainsi que le restaurant « Le Vieux Tilleul » pour avoir offert la soupe à la courge et le vin chaud. Cette soirée festive a connu un beau succès.



- Le 14 décembre 2019, c'est le Père-Noël qui a accueilli les enfants âgés de 3 à 12 ans pour « le goûter de Noël » et se voir conter de belles légendes par l'association « Chemin de Traverse », avant de déguster les friandises.



Les adolescents âgés de 13 à 16 ans recevront une place de cinéma à l'Arlequin à Belley. Notre action pour le plaisir de la jeunesse de la commune reste d'un coût modique, grâce à l'investissement des membres de la commission.

## Une classe de mer à Leucate la Franqui

Les enfants des deux classes de cycle 3 (CM1 et CM2) de l'école Louis Douillet de Champagne auront la chance de partir à la mer ! Les enseignantes organisent une classe de découverte du 10 au 15 mai 2020 afin d'étudier le milieu méditerranéen (faune, flore, activités de pêche traditionnelle...) mais aussi pour vivre un moment privilégié tout en apprenant l'autonomie et le vivre ensemble.



Le coût d'un séjour s'élève à 390 €, financé en 3 tiers : parents, sou des écoles et municipalités.

La commune a donc attribué une subvention exceptionnelle de 2860 euros pour 22 enfants de Valromey-sur-Séran concernés. Un beau projet pour ces enfants !

## La commune soutient l'activité centre de loisirs

Depuis plus de dix ans, les communes du Valromey se sont engagées pour développer une politique « Enfance-Jeunesse ». Les services de l'Etat nous ont accompagnés pour établir un diagnostic de notre territoire et identifier les besoins. Cette construction nécessite l'engagement des familles, des élus et des collectivités pour que la Caisse d'Allocations familiales de l'Ain apporte sa contribution.

Notre commune de Valromey-sur-Séran a décidé de s'associer avec les communes du Valromey afin de conserver et développer l'accueil des enfants pendant les vacances avec l'association Aigle d'Hotonnes. Actuellement une

convention est en cours d'étude avec l'association Alfa 3a pour reprendre l'activité de l'association Aigle et poursuivre l'accueil périscolaire des enfants de l'école d'Hotonnes et l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires pour les enfants de nos communes.



En prolongeant l'action des parents et des bénévoles de l'association Aigle, nous offrons à nos enfants l'accès à des activités éducatives, culturelles et sociales.

## Association Foncière Pastorale (A.F.P) de Belmont-Luthézieu

L'enquête publique relative au projet de création de l'AFP de Belmont-Luthézieu aura lieu du 13 janvier au 1er février 2020 inclus. Le dossier est consultable durant cette période aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 février de 16h à 19h. L'assemblée générale constitutive est fixée au vendredi 6 mars 18h, salle polyvalente de Belmont. Tous les propriétaires concernés seront informés par courrier recommandé.



## A trop narguer les chasseurs ....

*En cet automne 1972, les sangliers, appâtés par le maïs foisonnant, venaient festoyer sans vergogne jusqu'en limite des exploitations agricoles, au nez et à la barbe des chasseurs. Mais « tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ». C'est ce qu'évoque à sa manière Louis REYNAUD, alors correspondant du Progrès, dans un article du 11 novembre 1972. Le jeune chasseur, héros du jour, n'est autre que Marcel JAGOT (1934-2016), alors âgé de 38 ans.*

Hier matin, à l'heure incertaine où la nuit fait place à l'aube grise, un jeune chasseur a fait passer de vie à trépas un sanglier dans la fleur de l'âge. Vous avez dit « sanglier » ?... Si vous n'étiez pas chasseur, vous aviez en cet automne toutes les chances de rencontrer l'une des hardes régnant impunément sur les bois et les champs communaux. Tel qui avait pu les observer à la lumière de ses phares s'entendait dire qu'ils avaient été vus déambulant joyeusement au beau milieu d'une cour de ferme. Il n'est jusqu'au car de ramassage scolaire qui fut escorté un beau jour par ces « motards » nouvelle manière, pour la plus grande joie des écoliers. Mais si vous étiez un disciple de Nemrod, vous étiez plus que certain de faire chou blanc.

Il est vrai que la vie était belle pour la gent porcine. Pendant que l'on avait cueilli à petits coups de groins fureteurs cette friandise suprême que sont les vers blancs tapis sous la mousse des prés, le maïs avait grandi puis mûri. Depuis septembre, après les ripailles nocturnes, l'on s'en retournait au petit trot au fond des halliers inexpugnables pour y dormir en toute quiétude et rêver aux ripailles suivantes.

Pour les jeunes était venu le temps de l'abondance. Pourtant les laies aux flancs fatigués par les portées successives et les vieux solitaires aux soies rudes, hochant une hure dubitative, rappelaient une époque pas si lointaine où les temps étaient durs et la pitance rare.

Ils disaient ces retours à l'aube où, après la quête inlassable d'une poignée de glands, ils s'allongeaient sous les buis glacés, harassés, l'échine maigre et l'oreille aux aguets.

Ils disaient leur fuite éperdue devant des limiers lancés à leur poursuite et acharnés à leur perte.

Ils disaient les chasseurs au souffle puissant et au jarret implacable, presque leurs égaux en endurance.

Ils disaient, les vieux, ils disaient .... Mais allez donc dire à la jeunesse ! ...

Aujourd'hui, les temps n'avaient-ils pas changé ? La Providence n'avait-elle pas donné le maïs ? Les sources étaient-elles moins claires et moins profonds les halliers ?

Les meutes ? ... Etaient-ce ces roquets dérisoires fuyant terrorisés devant le moindre marcassin bavant de lait ?

Les chasseurs ? ... Ne les avaient-ils pas assez défiés pour croire encore en leur pouvoir ?

Mais en ce froid matin de novembre, deux détonations sèches ont mis fin à l'insouciance et un terme sans appel à la vie de l'un des leurs. Ce soir, quand on se comptera dans les bauges, le sommeil sera moins tranquille et les digestions moins quiètes ...

Ils diront, les vieux, que l'homme a relevé le défi qui, depuis des millénaires, l'a jeté en travers du chemin des sangliers et qu'il ne s'en tiendra pas là.

Ils diront, ils diront ... mais je vous le demande : Est-il juste que les vieux aient toujours raison ?



Marcel Jagot et sa mère



## L'histoire du petit train-tramway du Valromey

La ligne de chemin de fer reliait la gare de VIRIEU-le-GRAND à la gare de RUFFIEU de juillet 1898 jusqu'à sa fin en 1933.

### Quelques dates :

- **En août 1865**, le conseil général établit un tableau de liaisons ferrovières prioritaires à étudier dans le département. Le maire de Ruffieu ( Julien Bailly) vota une somme de 50 000 francs pour participer à ce projet. En 1890, un avant projet étudié (le parcours Artemare PLM à Ruffieu (17,489 Km)) est modifié l'été 1891, par le prolongement du projet entre Virieu et Artemare PLM ( 22,821 Km)

- **Le 13 Janvier 1896**, les travaux débutaient pour 2 ans et demi. La ligne Virieu le grand PLM desservait Artemare PLM ( +4 Km), Artemare Ville ( + 6 km), Don ( + 9 km), Vieu ( +12km), Champagne-Luthezieu ( + 15 km), Fitignieu ( +16 km), Sutrieu ( +18 km), Lompnieu ( +20 km) et Ruffieu-en-Valromey ( +23km).

- **En Juillet 1898**, le premier train partait à 6h15 et parcourait la ligne Virieu-le-grand à Ruffieu avec une locomotive Corpet-Louvet 030T 15 Tonnes de 180ch avec une vitesse de 20 km/h.

Le trajet durait 90 minutes à la descente comme à la montée ( +/- 10 minutes).

- **En 1900**, la locomotive fut remplacée par une Corpet-Louvet 030T 22 Tonnes et pouvait monter jusqu'à 30km/h.

- **Le 29 décembre 1923**, un accident endeuilla la ligne à La Fulie (Champagne), causant la mort du mécanicien et du chauffeur. La ligne fut remise en service fin 1924.

- **Le 30 Juin 1933**, le dernier train parcourut la ligne dont la desserte fut assurée à partir du 1<sup>er</sup> juillet par les autocars Gonnet

### Des photos avant et maintenant



Train descendant en gare de Lompnieu (Document PILLON)



La gare de Lompnieu



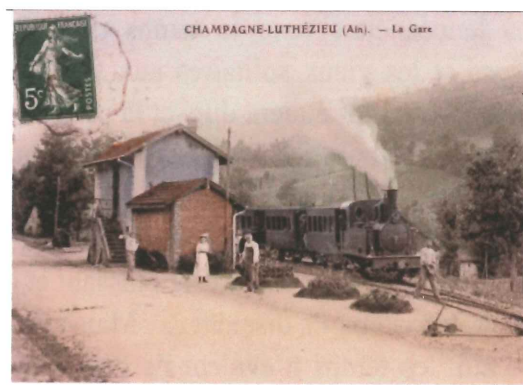
La gare de Sutrieu à l'entrée du village (Doc. des auteurs)



La gare de Sutrieu



La gare de Vieu



La gare de Champagne - Luthezieu



# ANIMATIONS MUNICIPALES & VIE ASSOCIATIVE

## L'exposition de peintures

La commission culturelle de Valromey-sur-Séran a organisé du 18 au 20 octobre 2019 ce rendez-vous qui a fêté son 20ème anniversaire autour des arts plastiques.

C'est le travail de 26 artistes d'univers bien différents et dont certains exposaient pour la première fois que nous avons pu découvrir : peinture, sculpture, bijoux, tricot, travail sur bois. C'est un public toujours plus nombreux chaque année qui s'est déplacé



pour admirer et s'offrir les oeuvres exposées.

Deux ateliers créatifs ont été proposés cette année,

celui de Jacqueline et son expert en vannerie, ainsi que celui de Antoine Barse qui a initié au graffiti.

Le traditionnel vernissage offert par la municipalité le samedi soir a facilité l'échange entre public et artistes dans une ambiance conviviale.



## Concours de belote du Fleurissement : 40 doublettes !

Samedi 9 novembre, à Belmont, 80 joueurs ont participé au concours de belote organisé par l'association Fleurissement & Environnement. Une soirée super conviviale.

Les finalistes et demi-finalistes ont remporté de jolis lots (jambon cru entier, saucissons, saucissons à cuire, boudin). Un magnum de vin a été tiré au sort, le plus jeune des participants (24 ans) et la plus âgée (Mme Bonzi, 91 ans !) ont été récompensés. Sans oublier la cuillère de bois (2 bouteilles de Crémant) pour la dernière doublette du concours.

Grâce à l'implication des bénévoles de l'association, une buvette, de copieuses assiettes de charcuterie, des frites et un buffet alléchant de desserts étaient servis ou à disposition des joueurs.

La doublette gagnante : Hélène Goyard (Lyon) et Noël Romano (Samonod).

Merci à tous les habitants de la commune qui sont venus jouer et ainsi soutenir notre association.

A noter : la belle représentation de Haut-Valromey. Sympa d'être venus !



## Fleurissement et Environnement de Belmont-Luthézieu

Lors de notre assemblée générale prochaine, en date du 24 avril 2020, nous procéderons à l'élection d'un nouveau bureau gestionnaire de l'association. Le conseil d'administration actuel, présent depuis de nombreuses années, s'essouffle et, par conséquent, ne souhaite pas renouveler son mandat. C'est la raison pour laquelle nous invitons toutes les personnes intéressées par le fleurissement et la protection de l'environnement de Belmont-Luthézieu à se manifester auprès de Fabienne Bordet, actuelle présidente pour de plus amples informations (06/18/33/37/12).



**L'association " MGP Amitié " de Massignieu** a organisé le 23 novembre dernier une vente de diots. Les amis de Massignieu ont réalisé 400 kg de diots "faits maison" avec l'aide d'amis du village et également savoyards pour leur recette. 360 kg ont été vendus crus filmés sous vide et 40 kg ont été cuits au vin rouge pour le jour J. Pour accompagner les diots, les convives ont pu déguster le vin local du domaine Claude Collomb. Le hameau était en fête.



# INTERCOMMUNALITÉ

## Les déchetteries passent au contrôle d'accès

EN AVRIL 2020, L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE BELLEY, CULOZ ET VIRIEU-LE-GRAND SE FERA PAR LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION.



### COMMENT S'INSCRIRE ET ENREGISTRER SON VÉHICULE ?

1) En ligne.

Pour les particuliers, en allant sur le site de Bugey Sud (<https://www.bugeysud-trimax.fr/les-dechetteries/contrôles-accés-dechetteries/>)

2) A l'accueil de la Communauté de Communes Bugey Sud (uniquement pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire en ligne) en vous rendant au 55 Grande Rue 01300 Belley

3) Pour les professionnels

Contactez le service Trimax par téléphone au 04 79 81 01 99

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS : 04 79 81 41 05  
(CHOIX N°4)

**Le contrôle d'accès : un nouveau dispositif pour améliorer et moderniser le fonctionnement des déchetteries !**

- Fluidifier la circulation sur le quai.
- Sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules sur le quai.
- Améliorer le temps d'attente à l'entrée de la déchetterie.
- Permettre une facturation simplifiée pour les professionnels qui, selon la loi, doivent prendre en charge financièrement le coût de la collecte et du traitement de leurs déchets.
- Mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens.

### Pour vous aider

La mairie est également disponible pour vous aider à remplir votre inscription en vous munissant d'un justificatif de domicile et de votre carte grise.

### QUEL FONCTIONNEMENT ?

Les accès aux déchetteries seront fermés par une barrière. Une caméra lira votre plaque d'immatriculation et autorisera l'accès du véhicule s'il est enregistré.

Tous les usagers doivent donc s'inscrire au préalable pour être reconnus et permettre l'ouverture des barrières. L'accès aux déchetteries restera réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes Bugey Sud. L'accès restera gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer, avec un dépôt de 2 m3 maximum par passage. L'accès sera payant pour les professionnels dès le premier dépôt. Ils devront s'acquitter d'une redevance spéciale en contactant le service Trimax de la Communauté de Communes Bugey Sud par téléphone au 04 79 81 01 99.



# AGENDA

## JANVIER

- Samedi 11** : Cérémonie des vœux de la municipalité à 18 heures - salle de Belmont  
**Samedi 18** : Echo de la Lèbe - Repas des propriétaires à Charancin

## FEVRIER

- Samedi 8** : Amicale de Chasse de Belmont - Vente de civet et boudin à Belmont  
**Samedi 15** : Comité du fleurissement et environnement de Belmont - Soirée théâtre à Belmont

## MARS

- Samedi 7** : Fête de la Sainte Agathe de Belmont-Luthézieu à Thézillieu  
**Dimanche 8** : Comité du fleurissement et environnement de Belmont et Commission sociale - Théâtre à Belmont  
**Dimanche 15** : Elections municipales (1er tour)  
**Dimanche 22** : Elections municipales (2ème tour)  
**Dimanche 22** : Fête de la Sainte Agathe à Lompnieu

### Les dames de Belmont-Luthézieu

fêteront Sainte Agathe  
le samedi 7 mars 2020 à  
midi au Relais de Thézillieu.  
S'inscrire avant le 20 février 2020  
auprès de  
Annie Venin 04.79.87.33.78 ou  
Marie-Claude Bornarel 04.79.81.59.44

## AVRIL

- Mercredi 1<sup>er</sup>** : Club de Bridge - tournoi de Bridge à Belmont  
**Samedi 4** : La chasse Sutrieu / Lompnieu - vente de civet à Sutrieu (local de chasse)  
**Samedi 4** : La Croix Rouge - Vide vestiaire à Culoz  
**Dimanche 12** : Commission sociale - Animation festive des aînés de la commune à Belmont  
**Samedi 18** : Comité du fleurissement et environnement de Belmont - Soirée cabaret à Belmont  
**Vendredi 24** : Comité du fleurissement et environnement de Belmont - Assemblée générale à Belmont  
**Samedi 25** : Arlo - Journée de printemps et repas partagé à Lompnieu

## MAI

- Vendredi 8** : Cérémonie commémorative au Monument Intercommunal du col de la Lèbe  
**Samedi 16** : La Croix Rouge - Bric à Brac à Ruffieu  
**Mercredi 20** : Club de Bridge - Tournoi de bridge à Belmont

# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES

- Le 1er octobre 2019 : Missy LAGNEAU (fille de Sullivan LAGNEAU et Nathalie MAYORGAS) – Champdossin  
Le 12 octobre 2019 : Matthew SYLVESTRE (fils de Sébastien SYLVESTRE et Emmanuelle BOUARFA) – Massignieu

## MARIAGE

Le 28 septembre : Véronique VIGNE et Alexandre GEOFFROY - Massignieu

## PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Le 7 octobre : Laurine PAYSAN et Roch VOISIN - Belmont

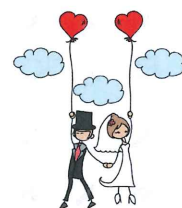
Le 25 novembre : Camille BOUVARD et Alexis PAILHES - Belmont

## BAPTEME CIVIL

Le 9 novembre : Vincent BOUVARD - Belmont

## DECES

- Le 2 novembre 2019 : M. Hugues NIQUET - Belmont  
Le 18 novembre 2019 : M. Maurice CHARVET - Lompnieu



L'Echo des Hameaux

1 place de la Mairie 01260 Valromey-sur-Séran.

Tél. : 04 79 87 33 57

Directeur de la Publication : Pauline Godet

Rédacteur : Commission culturelle

Mise en Page : Jean-François Martine

Crédits photos : Commission culturelle

Tirage : 900 exemplaires